

Ces villas fantômes qui hantent Villejean

Le projet « révolutionnaire » des Villas d'Oc, à l'entrée de Rennes, aurait dû être achevé en 2011. Mais le chantier reste à l'abandon. En cause, un litige entre le constructeur et le promoteur.

Enquête

C'est la première chose que voient les milliers d'automobilistes qui arrivent à Rennes tous les jours par la route de Saint-Brieuc. Trois bâtiments couverts de bâches noirs, avec des fenêtres murées par de grands panneaux en contreplaqué imbibés d'eau. Deux ans que ça dure. Deux ans que ce chantier des Villas d'Oc a été abandonné et fait tâche en pleine entrée de ville.

Ce projet de 52 logements sur 4 700 m², en ossature bois et épicéa, avait pourtant été présenté comme « une véritable révolution » par le maître d'œuvre, le groupe Gambetta, et le promoteur, Foncière Logement, lors de son lancement, en septembre 2010. Capteurs solaires pour l'eau chaude, appartements basse consommation, toits végétalisés, jardins privatifs... « Il s'agira de l'un des tout premiers projets de logements collectif 100 % bois », vantait le constructeur.

« Défauts graves de conception »

Autre objectif : « Favoriser la mixité sociale et répondre aux engagements signés par les conventions ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine). Ce programme restructure l'entrée de la ville et crée de nouveaux lieux de vie, amorçant les mutations futures du quartier Villejean. » Bref, un programme « écolo » en béton. La Ville avait d'ailleurs signé le permis de construire sans sourciller et été jusqu'à céder le terrain à un « prix préférentiel ». La livraison était prévue pour fin 2011.

Patatras. Fin janvier 2011, le chantier est suspendu. Des ouvriers se sont aperçus que les pluies de l'été ont fait gonfler l'ossature bois des bâtiments en construction. Une première expertise soulève des « défauts graves de conception ». Le groupe Gambetta annonce alors qu'une partie des bâtiments doit être déconstruite. Et la livraison des



Le projet avait pour ambition de « restructurer l'entrée de la ville » et d'amorcer « les mutations futures du quartier Villejean ». Résultat, il est à l'abandon depuis deux ans.

travaux est repoussée au premier trimestre 2013.

« Tout est figé »

Une féroce bataille s'engage entre Foncière Logement et la société Gambetta. Le promoteur demande au constructeur de tenir les délais prévus. Celui-ci fait porter la responsabilité du retard à ses sous-traitants (dont l'un a fait faillite), lesquels « se renvoient aussi la balle entre eux », soupire Foncière Logement.

C'est l'impasse. Le promoteur attaque en justice. Le groupe Gambetta aurait d'ailleurs été sommé, un temps, de payer de lourdes pénalités

par jour de retard. Des réunions de conciliation sont organisées. Chacun assure qu'il souhaite trouver un compromis. Mais le chantier ne redémarre pas.

Depuis, il a été placé sous surveillance électronique et entouré de grilles. Du matériel s'entasse. Les bâches noires claquent au vent.

Au groupe Gambetta, on ne souhaite pas s'exprimer, les dirigeants étant actuellement en déplacement. On confirme juste qu'« un litige lourd » est en cours avec la Foncière. Le promoteur, lui, explique attendre une nouvelle expertise judiciaire « pour déterminer les

responsabilités des uns et des autres ». En attendant, « tout est figé ».

Foncière Logement assure toutefois qu'il ne veut pas abandonner le projet. « Depuis 2010, nous nous consacrons uniquement à la rénovation urbaine. Et tout ce qui est commencé est terminé. Les bâches ne vont pas rester à pourrir. » Le promoteur est cependant incapable de fournir un délai pour la reprise des travaux : « Nous espérons que l'expertise sera rendue dans l'année. »

Yann-Armel HUET.

Non-Cumul : trois députés pour une tribune

Les socialistes Marcel Rogemont, Marie-Anne Chapdelaine et François André veulent une loi dès 2014.



En Ille-et-Vilaine, trois députés socialistes Rennais ont signé la tribune du Monde : Marcel Rogemont, Marie-Anne Chapdelaine, et François André.

Trente-neuf députés PS, dont de nombreux nouveaux élus n'ayant pas de mandat exécutif local, ont appelé hier le gouvernement à mettre en place le non-cumul des mandats, un « engagement majeur » de campagne du président Hollande « dès les prochaines élections », soit en 2014.

Dans une tribune publiée dans Le Monde (daté de jeudi) et intitulée « Le non-cumul des mandats, c'est maintenant ! », reprenant le slogan du candidat Hollande, ces députés soulignent que la France « est aujourd'hui la seule parmi les démocraties occidentales à accepter ce phénomène du cumul des mandats ».

En Ille-et-Vilaine, trois députés Rennais ont signé cette tribune : François André, Marie-Anne Chapdelaine et Marcel Rogemont. Et Nathalie Appéré ? Le nom de la députée et candidate à la mairie de Rennes ne figure

pas dans la liste des signataires.

« Je démissionnerai »

Contactée hier, Nathalie Appéré a expliqué qu'elle n'avait pas souhaité « signer cette tribune pour ne pas ajouter à la confusion. Il n'y a pas une journée sans nouvelle tribune. Je reste anti-cumul et je souhaite une loi dès 2014 si il le faut. Je me l'appliquerai si je suis élue maire de Rennes en mars 2014. Je démissionnerai de mon mandat de députée ».

À Rennes, Alliance citoyenne (deux élus d'opposition au conseil municipal) salue l'initiative des députés PS. Et s'interroge justement « sur les intentions de la quatrième députée de Rennes et candidate désignée par le Parti Socialiste aux prochaines élections municipales, Nathalie Appéré ». Ils ont leur réponse.

Carrotmob

Samedi 2 Mars, de 14 h à 19 h, Ecoffee, une boutique de café équitable, se fait carrotmobber.

Une foule de consommateurs « envahit » un commerce (ici ecoffee) et y fait ses achats. En échange, celui-ci s'engage à utiliser les profits engendrés en faveur d'une cause de développement durable.

Rennes en bref

La journée internationale des femmes à la MIR

Dans le cadre de la journée de la femme, la Maison Internationale de Rennes (MIR) propose 4 événements. Une exposition *Un certain chaos* du photographe plasticien Brno Del Zou du vendredi 8 au samedi 16 mars à la galerie de l'espace international, vernissage le 8 mars à 18 h 30.

Une conférence *La peau et la trace* du sociologue David Le Breton, le lundi 18 mars à 18 h 30 à l'auditorium de la MIR. Ainsi que deux événements directement en lien avec

l'actualité internationale. Une conférence-témoignage de Hamdan Zhour sur les femmes palestiniennes face à l'enfermement, le mercredi 13 mars à 20 h 30 à l'auditorium de la MIR.

Une visio-conférence en direct de Bamako sur la situation des femmes maliennes dans les zones de conflit précédée de la présentation de l'ouvrage *L'Afrique mutilée* par une de ses auteurs, Nathalie M'déla Mounier le jeudi 15 mars à 18 h à l'auditorium de la MIR.

Le printemps des poètes sur la place publique

Dans le cadre du printemps des poètes, et en partenariat avec la Caravane Compagnie, 10 Doigts, la Maison de la poésie, la ville de Rennes, la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine, la bibliothèque Lucien Rose et la Maison Bleue, plusieurs événements sont programmés.

Jeudi 7 mars à 19 h 30, atelier de transmission à la maison de la poésie. Samedi 9 mars à 16 h, place de la Mairie : un flashmob et un flash au poème. À cette occasion, un poème de Mariette Navarro traduit en langue

des signes sera interprété simultanément par le plus grand nombre de personnes possible.

Enfin, une déambulation poétique est prévue sur différents sites : samedi 9 mars, à 16 h 05 (suite au flashmob), départ de la place de la Mairie à Rennes, samedi 16 mars, à 17 h, départ de la médiathèque de La Guerche-de-Bretagne, samedi 23 mars, à 15 h 30, départ de la médiathèque de Bruz.

Manifestation : les précisions de la société Niji

Dans un communiqué, la société Niji dément « tout lien avec la mobilisation des salariés de France Télécom Orange relatée dans les colonnes de l'édition du 22 février dernier.

Elle rappelle que la majorité de ses effectifs rennais travaille dans le cadre de dispositifs numériques conçus et réalisés pour de très nombreuses grandes marques parisiennes de tous les secteurs

économiques concernés par l'économie digitale, et que les projets menés pour le compte d'Orange à Rennes le sont dans ses domaines d'expertise uniques et reconnus par Orange depuis sa création en 2001, dans le cadre de règles strictes de mise en concurrence et de contrats en engagement forfaitaire de résultats. »

Depuis cinq ans, les « Cercles de silence » alertent l'opinion

Depuis cinq ans, le premier mercredi de chaque mois, des citoyens de tous bords forment un « Cercle de silence » : pour alerter l'opinion sur la réalité des Centres de rétention administrative, comme celui de Rennes-Saint-Jacques (bus 57, Parc des Expositions). Pour plaider aussi,

de manière non-violente, en faveur d'une politique migratoire respectueuse des droits de l'homme.

De tels Cercles se tiennent dans plus de 185 villes. Plusieurs organisations (Acat, Amitié entre les religions, CCFD, Cimade, Citoyens et chrétiens 35, Fraternités franciscaines, Ligue

des droits de l'homme, Mouvement de la Paix, Secours catholique, Service civil international et Vie nouvelle) appellent à les rejoindre.

Mercredi 6 mars, de 18 h à 19 h, place de la Mairie. <http://cercle.silence.over-blog.com>

La transition énergétique en débat à la chambre de commerce

La transition énergétique, sujet récurrent depuis une quarantaine d'années est à nouveau au cœur de l'actualité internationale et nationale. À tous les échelons, nous sommes invités à modifier nos comportements pour faire baisser la facture énergétique, réchauffement climatique oblige.

Des incitations se font jour pour que territoires et entreprises, et en particulier en Bretagne, développent de nouveaux modèles de consommation et de production. S'agit-il d'un appel d'air qui nous conduirait à la troisième révolution industrielle ? Comment mobiliser les acteurs ? Comment accompagner

cette mutation environnementale exigeante en ressources ?

Vendredi 15 mars, conférence-débat de 8 h 30 à 10 h 30 à la Chambre de commerce et d'industrie, 2, avenue de la Préfecture.

Pendant les vacances d'hiver, les mairies de quartier ferment

Jusqu'au vendredi 8 mars, toutes les mairies de quartier seront fermées. Pendant cette période, les Rennais pourront s'adresser, pour leurs démarches (demande de passeport,

retrait de la carte nationale d'identité...), au service Formalités, 4, rue Victor-Hugo, ouvert aux horaires habituels.

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; le jeudi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; le samedi de 9 h 30 à 12 h.

Rennes, comme vous ne l'avez jamais vue !

Découvrez aussi le phénomène de l'**émigration bretonne**, qui est **Arnaud Le Lan**, footballeur atypique du FC Lorient, comment **Georges Cadiou** a travaillé pour son impressionnant Dictionnaire de l'Emsav, écoutez l'écrivain **Hervé Jaouen** nous parler de sa Bretagne, qui est **Mario Piromalli**, l'homme qui possède dix-huit McDonald's en Ille-et-Vilaine ou **Danielle Bousquet**, figure de l'engagement pour les droits des femmes...

BRETONS, UN AUTRE REGARD SUR LA BRETAGNE